**Communiqué de presse conjoint**

**Mardi 3février 2015**

**L’OFPPT signe une convention de partenariat avec Royal Air Maroc**

**Pour la formation du Personnel Navigant Commercial (PNC)**

**Après une première expérience réussie dans le domaine de la formation des Techniciens de Maintenance Aéronautique, Royal Air Maroc et l’OFPPT s’allient à nouveau pour la formation du Personnel Navigant Commercial, formation assurée auparavant par RAM Academy.**

**Une convention de partenariat a en effet été signée, mardi3 février 2015, au Siège de l’OFPPT, par Messieurs Larbi BENCHEIKH, Directeur Général de l’OFPPT et Driss BENHIMA, Président Directeur Général de Royal Air Maroc.**

L’OFPPT assurera une**formation qualifiante, d’une durée de 6 mois**, ouverte aux jeunes justifiant d’un prérequis**bac + 2,** dans les filières Administration, Gestion, Commerce et Tourisme (Réception accueil, Gestion hôtelière), et axée sur le développement des compétences relevant des domaines communicationnel, commercial et réglementaire aérien.

La formation, abritée par des Etablissements de formation de l’OFPPT offrant les meilleures conditions pédagogiques et matérielles nécessaires à ce cursus, sera sanctionnée par l’obtention d’une **attestation de fin de formation**; **le Certificat Sécurité et Sauvetage** sera délivré par la DGAC (Direction Générale de l’Aviation Civile).

Concernant l’aspect réglementaire de la formation, à savoir le CSS (Certificat Sécurité et Sauvetage en navigation aérienne et Secourisme Aéronautique), il sera assuré par des instructeurs PNC.

Cette formation qualifiante sera complétée par une **Intégration Compagnie**(un mois et demi, y compris **60 heures de vol obligatoires**), qui sera prise en charge par la Compagnie recrutant le Personnel Navigant Commercial (PNC).

Le premier contingent, constitué de près de 60 bénéficiaires, sera formé à l’ISMALA (Institut Spécialisé dans les Métiers de l’Aéronautique et de la Logistique Aéroportuaire/Nouaceur), Etablissement relevant de l’OFPPT et abritant la formation des Techniciens en Maintenance Aéronautiquemise en place également en partenariat avec RAM.

**Mise en œuvre de la convention OFPPT/RAM**

Concrètement, les deux partenaires vont participer conjointement à la mise en place de la formation du Personnel Navigant Commercial (PNC), depuis**lasélection**des candidats,**l’élaboration** des modules de formation, la détermination des**besoins humains et matériels nécessaires à la formation**, **l’acquisition deséquipements**, ….

A souligner que RAM prendra charge, en fonction de ses besoins, les bénéficiaires de la formation en **Stage d’Intégration Compagnie** en vue de valider le **Certificat Sécurité et Sauvetage**et decontribuer à l’insertion des lauréats.

Par cette nouvelle convention, l’OFPPT et RAM renforcent leur collaboration afin de développer un pôle de formation professionnelle,performant et de haut niveau,dans le secteur de l’Aéronautique.